

Questions orales

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Je me réjouis du fait que les députés de l'opposition aient fini par lire quelque chose. Nous avons pris deux engagements. D'abord, que le prix serait inférieur à \$4 le baril en 1980 et n'incluerait pas la taxe d'accise de 18c. à laquelle nous nous opposons. Nous avons respecté cet engagement. Ensuite, que durant les quatre années de notre mandat, les quatre années auxquelles devait s'appliquer le budget conservateur de 1979, le consommateur paierait moins cher qu'il ne l'aurait fait par suite du budget des conservateurs.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Nowlan: Nous pensions que vous étiez Pinocchio, mais vous êtes Goebbels.

Mme le Président: Je me demande s'il vaut la peine que je rappelle la Chambre à l'ordre. Je me rends bien compte que nous sommes au «merveilleux mercredi».

M. Nowlan: Le ministre déforme complètement la vérité.

Mme le Président: Je signale aux députés que nous avons passé cinq minutes sur une seule question.

LES MOTIFS DU MINISTRE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, le ministre peut bien autant qu'il le voudra essayer de renier sa promesse, les Canadiens savent bien qu'il avait promis de s'opposer à la hausse de 18c. le gallon; voilà maintenant qu'il fait avaler aux Canadiens une augmentation de 60c. le gallon sous les applaudissements du parti libéral.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Clark: Un gouvernement arrogant et sans cœur qui renie encore une fois son engagement vis-à-vis du peuple canadien.

[Traduction]

Le ministre sait très bien qu'en février et en mars la caisse des taxes sur l'énergie avait 265 millions de dollars de plus que le gouvernement fédéral ne devait dépenser au titre de l'indemnisation des importations. Le ministre n'a pas eu le courage de faire une déclaration à la Chambre hier. Le ministre de l'Énergie dira-t-il maintenant à la Chambre des communes et aux Canadiens pourquoi il juge nécessaire cette nouvelle majoration et comment il peut justifier d'éreinter ainsi les consommateurs canadiens avec une nouvelle taxe sur l'essence de 9c. le gallon alors que le gouvernement réalise déjà un profit sur l'énergie?

● (1420)

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, loin d'augmenter les

prix d'une façon excessive, je tiens à rappeler à l'honorable chef de l'opposition que grâce aux mesures que ce gouvernement a prises, les consommateurs canadiens ont bénéficié d'un avantage de 1.9 milliard de dollars depuis décembre 1979, date de la défaite du budget progressiste conservateur. Cela signifie que durant cette période chaque famille de quatre personnes au Canada a bénéficié d'un avantage de \$335 par rapport au budget progressiste conservateur présenté sous l'administration...

[Traduction]

Je tiens également à dire au député que loin d'avoir un excédent, le gouvernement subventionne encore le prix du pétrole au Canada à même les revenus généraux au rythme de 350 millions de dollars par année. Cet argent provient du Fonds du revenu consolidé. Les contribuables canadiens en général subventionnent le coût du pétrole. Nous ne voulons pas que les simples contribuables le subventionnent dans une plus grande mesure; c'est ce qui explique les hausses qui sont survenues. En ce qui concerne une bonne partie de ces hausses, au moins la moitié, je recommande à l'honorable chef de l'opposition de téléphoner à son ami, le premier ministre albertain, et si l'Alberta veut...

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre! A l'ordre, je vous prie!

M. Clark: Madame le Président, je trouve stupéfiant que le ministre de l'Énergie préfère téléphoner aux Mexicains, aux Vénézuéliens et aux pays de l'OPEP et leur payer le prix mondial alors qu'il refuse de conclure avec les provinces productrices du Canada un accord qui économiserait des millions de dollars aux Canadiens.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Clark: Et je peux ajouter que les Canadiens peuvent comprendre 60c. le gallon.

[Traduction]

LA DÉCLARATION DU MINISTRE DES FINANCES

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je voudrais savoir la vérité; en effet, non seulement le gouvernement a brisé la promesse qu'il avait faite en février 1980, mais, le 15 mai dernier, c'est-à-dire il y a moins d'un mois, le ministre des Finances a déclaré ce qui suit à la Chambre:

... je n'ai pas l'intention de proposer de nouvelles augmentations des taxes sur l'énergie.

Il a par la suite précisé que la seule exception pourrait être dans le cas où une province productrice déciderait une baisse de la production. C'est ce qu'il a promis le 15 mai; pourtant, hier, son gouvernement a brisé cette promesse. Le ministre des Finances peut-il nous dire pourquoi l'engagement qu'il a pris le 15 mai a perdu toute valeur le 3 juin?